

OFFRE DE RECRUTEMENT
SUR UN POSTE
D'AGENT POLYVALENT DES SERVICES TECHNIQUES SPECIALISE DANS
L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Modalités pour postuler : envoyer un CV et une lettre de motivation par courrier à la mairie (9 rue du schiste violet) ou par mail (respservtech@stthurial.fr), avant le 16/12/2019

- Grade : adjoint technique (ou à défaut adjoint technique principal de 2^{ème} ou 1^{ère} classe).
- Modalités accès : recrutement d'un contractuel pour une durée d'un an (agent titulaire en disponibilité).
- Date d'arrivée souhaitée sur le poste : début janvier 2020
- Temps de travail 39H (avec 20J de RTT annuels)
- Horaires de travail : 8H-12H30/13H30-17H (sauf 16H le vendredi)

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE :

L'agent sera intégré à une équipe de 3 autres agents, sous la responsabilité du responsable des services techniques.

Spécialisé dans les espaces verts et horticoles (entretien et création), il interviendra également en renfort auprès de ses collègues pour les travaux sur les bâtiments communaux et occasionnellement pour les travaux de voirie.

ACTIVITÉS DÉTAILLÉES DU POSTE :

- Espaces verts : création de plantations, fleurissement, entretien, désherbage du centre bourg, dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site
- Environnement : salubrité, nettoyage, déchetterie
- Renfort entretien et travaux sur les bâtiments publics et logements communaux
- Aide aux routes
- Aide pose éclairage de Noël
- Renfort logistique manifestations diverses

PROFIL DU POSTE / COMPÉTENCES REQUISES

Les « savoir-faire »

-Détenir des connaissances en termes de sécurité : conduite de véhicules, signalisation temporaire de chantier, respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits, etc.

Le poste implique l'utilisation de matériel bruyant et tranchant (débroussailleuse, tronçonneuse, faucheuse, tondeuse..) ainsi que le port d'équipements de sécurité (casque, lunettes de protection, gilet, etc.) Un non-respect du protocole peut avoir des conséquences juridiques (mise en danger des agents et ou des personnes par un mauvais usage des produits et matériels).

-Détenir des connaissances techniques

- Connaissance générales dans le domaine de l'aménagement paysager
- Connaissances spécifiques des techniques horticoles de plantation, fertilisation, arrosage, taille, paillage et tonte.
- Connaissances spécifiques des techniques de création et d'entretien de massifs saisonniers et vivaces.

- Connaissance en mécanique appréciée pour l'entretien du matériel.
- Conduite d'un véhicule ou d'un engin spécialisé (tondeuse autoportée, tracteur).
- Utilisation de matériel motorisé individuel (débroussailleuse, taille-haie, tondeuse etc.).
- Savoir rendre compte
- Appliquer les règles de sécurité collective et individuelle dans le cadre de l'utilisation de matériels, outils.
- Aptitude au travail en extérieur en toutes saisons à proximité du public.

-Détention de permis : B (nécessaire). Permis EB, C (poids lourd) + CACES (souhaités)

Les « savoir-être »

- Être dynamique, ponctuel et rigoureux.
- Être autonome dans son travail, savoir s'organiser (activités définies et organisées en fonction des consignes du responsable des services techniques)
- Avoir un bon sens du relationnel : relations fréquentes avec les usagers
- Être doté de l'esprit d'équipe